

Bloc Compétences 2 « Contribuer au fonctionnement de la structure »

Public visé :

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité de dirigeant et souhaitant acquérir des compétences dans le fonctionnement de la structure.

Descriptif :

40 heures de formation réparties sur 2 modules (4 jours de présentiel + 12 heures de formation à distance)

Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Être en charge d'une mission de dirigeant
- Être motivé

Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contribuer au fonctionnement de la structure.

OI-1 : Il participe à l'élaboration et la gestion du projet associatif

Il participe avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure

contribue à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale

Il participe à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure.

Il mobilise des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure

Il mobilise les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets

OI-2 Il valorise et promeut les activités de la structure

Il utilise les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer le modèle économique

Il mobilise les services des instances fédérales au service de ses projets

Il communique sur les projets auquel il participe

Il entretient des relations avec les différents partenaires de la structure

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 200 euros pour les bénévoles
480 euros pour les salariés

Bloc Compétences 2 « Contribuer au fonctionnement de la structure »

Contenus de formation :

- Appliquer les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens mobilisés, budget, indicateurs d'évaluation) pour nourrir le projet de la structure
- Utiliser les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs (Webmail, Gest'Hand, Ihand)
- Se référer aux textes réglementaires (loi 1901, code du sport, règlements fédéraux, responsabilité civile et pénale) et de l'appliquer dans le cadre de sa structure
- Réaliser une action en s'appuyant sur la méthodologie de projet
- Utiliser certains NTIC pour rédiger son projet
- Elaborer un budget simple
- Elaborer un dossier de subvention
- Identifier et impliquer des bénévoles au service de son projet
- Prendre la parole avec aisance et argumenter ses choix
- Nouer des partenariats avec des acteurs de son environnement
- Contribuer à la conception et la conduite d'actions de développement, événementielles ou de promotion
- Prospecter de nouveaux secteurs pour diversifier ses ressources financières
- Proposer ses activités et services aux différents partenaires de son environnement pour capter de nouveaux publics
- Se situer dans son environnement et cibler les interlocuteurs privilégiés
- Créer et diffuser des outils de communication pour promouvoir ses projets
- Valoriser les actions par les réseaux sociaux
- Rendre compte des résultats des projets et actions

Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Module 1 jour 1	Dimanche 2 février 2020	En proximité
Module 1 jour 2	Dimanche 8 mars 2020	En proximité
Module 2 jour 1	Dimanche 5 avril 2020	En proximité
Module 2 jour 2	Dimanche 31 mai 2020	En proximité

Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé aux 2 modules (40h de formation dont 12 h de foed) obtiendra une attestation de formation.

Le candidat ayant participé aux modules de formation et satisfait aux épreuves de certification obtiendra le bloc de compétences « Contribuer au fonctionnement de la structure » du titre « Educateur de Handball ».

Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)